

**PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF**

**N° 211
23 septembre 2014**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-onzième (211^e) séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi, 23 septembre 2014, à 19h, sous la présidence de M^{me} Isabelle Marquis, présidente.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES

M. Alain CHAREST	(M)
M ^{me} Lucie GAGNON	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
M ^{me} Isabelle MARQUIS	(P)
M. Bernard NAULT	(P)
M ^{me} Jeanne-Mance PAUL	(P)
M ^{me} Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES : 06

ABSENCES : 01

TOTAL : 7

COMMISSAIRES-PARENTS

M ^{me} Mélanie CARON	(P)
M ^{me} Stéphanie LACOSTE	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M ^{me} Christiane DESBIENS	Directrice générale
M. Daniel DUMAINE	Directeur, Service des ressources humaines
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M ^{me} Carmen LEMIRE	DGA - Directrice, Service des ressources financières, FP et FGA
M ^{me} Chantal SYLVAIN	Directrice générale adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Isabelle Marquis, présidente, souhaite la bienvenue aux membres du comité exécutif et aux gestionnaires de la commission scolaire.

Ouverture de l'assemblée à 19 h.

RÉFLEXION : « *Fais ce que ton cœur te dicte et ce que tu crois être juste, car on te critiquera, de toute façon.* »

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

Réflexion (M^{me} Manon Rivard)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du mardi, 26 août 2014 (N^o 210).
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du mardi, 26 août 2014 (N^o 210).
4. Création de poste au plan d'effectifs - Personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)
5. Engagement régulier temps plein - Personnel de soutien (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)
6. Engagement régulier temps plein - Personnel enseignant (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)
7. Congé sans traitement temps plein - Personnel de soutien (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)
8. Congé sans traitement temps plein - Personnel professionnel (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)
9. Congé sans traitement pour mise à la retraite de façon progressive - Personnel professionnel (**Service des ressources humaines – Dossier de décision**)
10. Liste des chèques émis (M^{me} Manon Rivard)
11. Période réservée à la présidente
12. Période réservée à la direction générale
13. Affaires nouvelles

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION CE : 1581 /2014

Il est proposé par M^{me} Lucie Gagnon et appuyé par M^{me} Stéphanie Lacoste, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. **DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU MARDI, 26 AOÛT 2014 (N^o 210).**

RÉSOLUTION CE : 1582/2014

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des commissaires ont reçu une copie du procès-verbal dans les délais prévus par la LIP (article 170);

Il est proposé par M^{me} Lucie Gagnon et appuyé par M^{me} Stéphanie Lacoste, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 26 août 2014 (N^o 210).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITE EXÉCUTIF DU MARDI, 26 AOÛT 2014 (N^o 210).**

RÉSOLUTION CE : 1583/2014

Il est proposé par M^{me} Jeanne-Mance Paul et appuyé par M. Jean-François Houle, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi, 26 août 2014 (N^o 210).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. **CRÉATION DE POSTE AU PLAN D'EFFECTIFS - PERSONNEL DE SOUTIEN, SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE** (Service des ressources humaines – Dossier de décision)

Lors de la séance du comité exécutif du 19 août 2014, le comité exécutif a adopté le plan d'effectif du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire, pour 2014-2015, conformément au 1^{er} paragraphe de la clause 7-3.07 de la convention collective.

À la suite de la présentation, on a fait le constat d'une omission d'inclure un poste devant y apparaître. La proposition actuelle vise à corriger cette situation.

RÉSOLUTION CE : 1584/2014

Il est PROPOSÉ par M^{me} Mélanie Caron et APPUYÉ par M^{me} Lucie Gagnon, de procéder à la création d'un poste régulier à temps plein au plan d'effectif 2014-2015 du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire.

Technicienne ou technicien en éducation spécialisée
École Ste-Marie (Répit transit)

35 heures/semaine

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le commissaire Bernard Nault prend place à son siège. Il est 19h05.

5. ENGAGEMENT RÉGULIER TEMPS PLEIN - PERSONNEL DE SOUTIEN
(Service des ressources humaines – Dossier de décision)

Lors de la séance régulière du Comité exécutif du 19 août dernier, il fut résolu de créer deux postes réguliers temps plein de technicienne ou technicien en administration.

La présente recommandation d'embauche fait suite au processus de sélection et à la recommandation du comité mis en place pour l'occasion.

Aussi, on recommande l'embauche d'une personne à titre de concierge classe II à l'école St-Guillaume, poste devenu vacant à la suite des mouvements de personnel effectués, à la suite du dépôt du plan d'effectifs.

RÉSOLUTION CE : 1585/2014

Il est proposé par M^{me} Jeanne-Mance Paul et appuyé par M^{me} Mélanie Caron, d'engager à temps plein les personnes suivantes aux dates ci-dessous mentionnées :

Technicienne en administration
Service des ressources financières
35 heures /semaine

Karine Lussier
(2014-10-06)

Technicienne en administration
Service des ressources humaines
35 heures /semaine

Geneviève Touchette
(2014-09-24)

Conciergerie, classe II
École St-Guillaume
27 heures /semaine

Claude Laramée
(2014-09-01)

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. ENGAGEMENT RÉGULIER TEMPS PLEIN - PERSONNEL ENSEIGNANT
(Service des ressources humaines – Dossier de décision)

De nouvelles données de clientèles modifiant l'organisation scolaire 2014-2015 et la prise de retraite de membres du personnel enseignant pour le secteur général aux jeunes, le secteur de la formation professionnelle et le secteur de l'éducation des adultes, permettent de soumettre, aux fins d'approbation, l'embauche des personnes dont on trouve les coordonnées ci-jointes, à des postes d'enseignantes ou d'enseignants réguliers temps plein, conformément aux dispositions des clauses 5-3.20, 11-7.14 et 13-7.24 de l'Entente nationale.

RÉSOLUTION CE : 1586/2014

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Lacoste et appuyé par M. Bernard Nault, d'engager à temps plein les personnes suivantes à titre d'enseignante ou d'enseignant temps plein, rétroactivement aux dates mentionnées ci-dessous :

Formation générale

Champ 12 – français au secondaire

David Roy
(2014-08-25)

Mélanie Charpentier
(2014-08-25)

SUITE, PAGE 5

Formation professionnelle

Spécialité 10B – Mécanique de véhicules lourds Gilles Viel
(2014-08-04)

Spécialité 3 – Alimentation et tourisme Mario Patry
(2014-08-04)

Spécialité 19 - Santé Hélène Béland
(2014-08-25)

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7. CONGÉ SANS TRAITEMENT TEMPS PLEIN - PERSONNEL DE SOUTIEN
(Service des ressources humaines – Dossier de décision)

Dans un premier temps, la recommandation présentée fait suite à une demande produite en vertu de la clause 5-10.01 de la convention collective applicable au personnel de soutien qui prévoit que la commission accorde à une personne salariée un congé sans traitement pour un motif qu'elle juge valable pour une durée n'excédant pas douze (12) mois consécutifs. Il s'agit d'une demande pour fins d'études.

Dans un second temps, la recommandation est liée à la libération de la personne concernée pour occuper un autre emploi au sein de la commission scolaire, dans une fonction d'enseignante en formation professionnelle.

RÉSOLUTION CE : 1587/2014

Il est proposé par M^{me} Jeanne-Mance Paul et appuyé par M. Jean-François Houle, d'accorder un congé sans traitement à temps plein à la personne suivante, et ce, pour la période citée ci-dessous :

Julie Fournier Éducatrice en service de garde
25-08-2014 au 23-06-2015

Mélanie Benoit Secrétaire
22-09-2014 au 30-06-2015

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. CONGÉ SANS TRAITEMENT TEMPS PLEIN - PERSONNEL PROFESSIONNEL
(Service des ressources humaines – Dossier de décision)

Madame Sonia Rodrigue est actuellement titulaire d'un poste à temps complet de conseillère pédagogique en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. Elle est à l'emploi de la Commission scolaire des Chênes depuis septembre 2007.

Celle-ci souhaite bénéficier d'un congé sans traitement afin d'occuper temporairement des tâches similaires dans une autre commission scolaire.

Cette demande est soumise pour approbation.

SUITE, PAGE 6

RÉSOLUTION CE : 1588/2014

Il est proposé par M^{me} Mélanie Caron et appuyé par M. Bernard Nault, de répondre à la demande et d'accorder, pour la période citée ci-dessous, un congé sans traitement à temps plein à la personne suivante:

Rodrigue, Sonia	Conseillère pédagogique Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle	35 heures/semaine (2014-09-15 au 2015-06-30)
-----------------	---	---

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

9. CONGÉ SANS TRAITEMENT POUR MISE À LA RETRAITE DE FAÇON PROGRESSIVE - PERSONNEL PROFESSIONNEL (Service des ressources humaines – Dossier de décision)

Madame Michèle Girard, conseillère pédagogique au service des ressources éducatives aux jeunes, à l'emploi de la Commission scolaire des Chênes depuis le 1^{er} juillet 1986, soumet à l'approbation du Comité exécutif, une demande de congé sans traitement pour mise à la retraite de façon progressive

Les conditions liées à une telle demande, dont le délai de présentation et l'admissibilité à la CARRA, sont satisfaites. La direction du service est également favorable à ladite demande.

RÉSOLUTION CE : 1589/2014

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Lacoste et appuyé par M^{me} Manon Rivard, d'accorder un congé sans traitement pour mise à la retraite de façon progressive à la personne suivante :

Michèle Girard	Durée : 5 ans
Conseillère pédagogique	Période : 2014-10-06 au 2019-10-05
Service des ressources éducatives aux jeunes	Congé : 2014 à 2019 : 20%

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

10. LISTE DES CHEQUES ÉMIS (M^{me} Manon Rivard)

Madame Rivard fait savoir que l'on a répondu à ses interrogations de façon adéquate au sujet de la liste de chèques # 186.

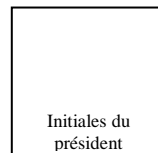
11. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA PRÉSIDENTE

Au terme de la dernière séance régulière du comité exécutif avant la tenue des élections scolaires du 2 novembre, Mme Marquis remercie l'ensemble des collègues qui ont fait partie du comité au cours des sept dernières années. Elle leur exprime sa reconnaissance pour la confiance qu'ils lui ont témoignée en lui confiant la présidence et souhaite la meilleure des chances à celles et ceux qui sont désireux de poursuivre leur engagement dans le monde scolaire.

12. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale joint sa voix à celle de M^{me} Marquis pour remercier les membres du comité exécutif. Elle salue la présidente et met en lumière le doigté et la rigueur dont elle a fait montre dans l'exercice de ses fonctions.

- 23 septembre 2014 -



13. AFFAIRES NOUVELLES

SANS OBJET

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Isabelle Marquis, présidente du comité exécutif, procède à la levée de la séance à 19h26.

Le secrétaire général,

La présidente,

Bernard Gauthier

Isabelle Marquis

BG